

MÉGOTS

DÉJECTIONS CANINES

Le Guide Propreté du

**SERIAL
CLEANER***

PAPIERS ET CHEWING-GUMS

AFFICHAGE SAUVAGE

CHAQUE GESTE COMPTE

Brest métropole accorde une grande importance à la qualité et à la propreté des espaces publics. Elle y déploie de grands moyens. Pour autant, il s'agit d'un bien commun dont nous avons tous la responsabilité. En effet, nous sommes tous acteurs, chacun à notre niveau, de la qualité de notre environnement urbain. Ce guide est là pour le rappeler. Il énonce des règles simples et pleines de bon sens. Il indique aussi la marche à suivre en ce qui concerne la gestion de nos déchets. Ensemble, en prenant de bonnes habitudes, nous pouvons facilement apporter notre contribution à ce travail de chaque instant. Nous partageons un espace public qui mérite toute notre attention. Chaque geste compte. Soyons donc les acteurs principaux de ces bonnes pratiques.

LA MISSION DE BREST MÉTROPOLÉ : L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

- Balayage, lavage, curage,
- Désherbage des caniveaux et trottoirs,
- Ramassage du vrac, des encombrants et des feuilles mortes,
- Vidage des corbeilles,
- Nettoyage après les fêtes,
- Enlèvement des tags.

LES PREUVES CHIFFRÉES

1400 kilomètres de trottoirs sur Brest métropole, dont 780 km sur Brest

560 kilomètres de voies sans trottoir

1000 kilomètres de caniveaux balayés par semaine

2200 corbeilles de rue

991 points de collecte

3400 enlèvements de tags par an

LES MOYENS MOBILISÉS

130 agents

19 fourgons

4 pick-up

2 mini-bennes

5 décapeuses

2 laveuses

10 balayeuses

2 hydrogommeuses
(lutte anti-tags)

L'INTERVENTION EFFICACE DU SERVICE PROPRETÉ : 7 JOURS/7, 363 JOURS/AN

Brest métropole assure les prestations de propreté des voies publiques : balayage, lavage, curage... Une tâche considérable quand on sait que chaque année les services ramassent environ :

- **2 120** tonnes de sables de caniveaux (matières organiques, graviers, déchets ramassés par les balayeuses)
- **550** tonnes de feuilles et déchets verts
- **520** tonnes* d'autres déchets (corbeilles et bacs des équipes de propreté)

Beaucoup d'entre vous sont déjà des SERIAL CLEANERS** et contribuent à l'amélioration de la qualité de nos espaces en adoptant des gestes simples :

- **jeter ses papiers, mégots, chewing-gums... dans les corbeilles,**
- **ramasser les déjections de son chien,**
- **utiliser les panneaux d'expression libre pour tout affichage,**
- **nettoyer régulièrement ses bacs à déchets. Signaler toute anomalie, disparition ou détérioration de ses bacs à la direction déchets propreté de Brest métropole,**
- **désherber son pied de façade naturellement.**

Votre contribution est précieuse.

* Tonnages collectés par le service Propreté en 2014 sur les communes de Brest métropole.

**Nettoyeurs en série

LES PAPIERS*

Vous aussi
devenez
**SERIAL
CLEANER****



→ Papiers, sacs, chewing-gums...

**NE LAISSEZ
AUCUN INDICE.**



LE GESTE DU SERIAL CLEANER

→ Jeter vos papiers
dans l'une des 2200
corbeilles mises
à votre disposition.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La durée de décomposition de nos
déchets jetés à terre :

Mouchoir en papier : **3 mois**

Papier journal : **de 6 à 12 mois**

Allumette : **6 mois**

Ticket de bus ou de tramway : **environ 1 an**

Papier de bonbon : **5 ans**

Canette : **de 10 à 100 ans**

Sac en plastique : **450 ans**

LES MÉGOTS*

Vous aussi
devenez
**SERIAL
CLEANER™**

→ Mégots

**FAITES DISPARAITRE
LES PREUVES.**

LE GESTE DU SERIAL CLEANER

→ Éteindre votre cigarette, la jeter dans la corbeille ou la mettre dans un cendrier de poche.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un mégot de cigarette jeté dans la nature sera encore là pendant 12 ans. Il est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation.

LES DÉJECTIONS CANINES*

Vous aussi
devenez
**SERIAL
CLEANER****



→ Déjections canines

**EFFACEZ LES TRACES
DE SON PASSAGE.**

LE GESTE DU SERIAL CLEANER

→ Muni d'un petit sac, ramassez les déjections de votre chien : placez votre main dans le sac retourné, ramassez la crotte, repliez-le sur lui-même comme un gant. Faites un nœud et jetez le tout dans une corbeille.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 29 000 chiens vivant sur le territoire de Brest métropole produisent près de 2 000 m³ de déjections par an*.

*estimations

L'AFFICHAGE SAUVAGE*

Vous aussi
devenez
**SERIAL
CLEANER**



© Anne Dassy - Brest métropole

→ Pour le fléchage de vos manifestations, pensez à adresser un mois avant une demande d'autorisation au service propreté.



LE GESTE DU SERIAL CLEANER

→ Vous organisez un spectacle, un événement, une soirée... Utilisez les panneaux d'expression libre mis à votre disposition et positionnés à des endroits stratégiques pour votre communication.

Retrouvez les emplacements de tous les panneaux d'expression libre des communes de Brest métropole sur Brest.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas d'affichage sauvage sur des supports non autorisés (mobilier urbain, façades...), le contrevenant encourt la facturation de frais d'enlèvement d'office dont le montant s'élève à 312,07 € minimum en 2018 (tarif révisé annuellement).



LES TAGS*



→ Participez à la lutte contre les tags

Si vous avez un tag ou un graffiti donnant sur la voie publique, vous pouvez en demander l'enlèvement gratuit (par nettoyage ou recouvrement par peinture, sous réserve du respect du protocole intervention en sécurité). Contact : 02 98 33 50 50

A noter que sur certains secteurs du centre-ville de Brest, l'enlèvement est systématique (sauf désaccord du propriétaire).

CONSEIL :

Achetez un pot supplémentaire de peinture identique à la teinte de votre ravalement. Ainsi, si des tags sont apposés sur votre bien et que vous souhaitez faire appel à nos services pour procéder à leur enlèvement, nos équipes se déplaceront gracieusement pour effectuer le travail avec la peinture fournie par vos soins et appliquer ainsi la même teinte.

La réalisation d'une fresque sur votre bien vous intéresse ?

Contactez le service culture - animation de la ville de Brest au 02 98 00 80 80.

LES CHEWING-GUMS*



LE GESTE DU SERIAL CLEANER

→ Jeter votre chewing-gum dans l'une des 2200 corbeilles mises à votre disposition.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chewing-gum met 5 ans à disparaître dans la nature.

SENSIBILISATION DES ENFANTS



**CHAQUE ANNÉE,
ENVIRON
1000 ENFANTS
SONT FORMÉS
AUX BONS GESTES
DE PROPreté
PAR LES AGENTS
DE LA COLLECTIVITÉ.**

→ A l'issue,
ces « citoyens
en herbe » se voient
remettre le diplôme
du petit as
de la propreté,
devenant ainsi nos
ambassadeurs
pour l'avenir.





ÊTRE SERIAL CLEANER C'EST AUSSI :

SE DÉBARRASSER DE SES DÉCHETS ENCOMBRANTS OU POLLUANTS

5 déchèteries sont à votre disposition

- Déchèterie du Spernot à Brest
- Déchèterie du Vern à Brest
- Déchèterie de Lavallot à Guipavas
- Déchèterie de Toull-ar-Rannig à Plougastel-Daoulas
- Déchèterie de Mescouezel à Plouzané

En complément de ces équipements, les objets volumineux ou intransportables peuvent, sous certaines conditions, être évacués gratuitement, sur rendez-vous, devant votre domicile.

Tél. : 02 98 33 50 50
Tous les jours et horaires d'ouverture sur www.brest.fr

FAIRE ATTENTION À VOS BACS DÉPOSÉS SUR LA RUE

La plupart des déchets présents sur l'espace public provient de bacs renversés.

Faire réparer ou changer les bacs détériorés sur simple appel au 02 98 33 50 50

Rentrer les bacs après la collecte



Fermer le couvercle
Ne pas surcharger les bacs

Ne pas déposer de sacs au pied des bacs ou conteneurs

QUELQUES BONNES PRATIQUES À DÉVELOPPER

RESPECTER LES BONS USAGES SUR L'ESPACE PUBLIC : UN CONTRÔLE EST PARFOIS NÉCESSAIRE

NON REMISAGE DE VOTRE BAC

Une amende de première catégorie peut vous inciter à remiser votre bac sur votre domaine privé en dehors des jours de collecte. Si vous ne pouvez pas assurer cette prestation, des sociétés privées peuvent le faire pour votre compte (en immeuble notamment).

DÉPÔT DE DÉCHETS EN DEHORS DES BACS OU CONTENEURS

Le dépôt de déchets sur l'espace public est interdit. Un enlèvement d'office de déchets non conformes (sacs ordures ménagères, vrac sur l'espace public ou sur les plateformes des conteneurs enterrés) vous sera facturé 201,26 € en 2018 (montant réévalué chaque année).



© AdobeStock

MAIS ÊTRE SERIAL CLEANER C'EST AUSSI EMBELLIR SA VILLE. COMMENT ?



La collectivité ne désherbe plus au pied des façades et ne traite plus chimiquement les trottoirs depuis plusieurs années.

Chaque habitant est responsable de l'entretien de son pied de façade et choisit son mode d'entretien :

→ soit vous désherbez sans produits chimiques, à l'aide d'un outil approprié : binette, brosse, eau chaude, vinaigre,

→ soit vous semez quelques plantes vivaces décoratives dans les interstices : cymbalaires, campanules, érigérons... (Procurez-vous [Le guide du désherbage devant chez soi](http://www.brest.fr) sur le site www.brest.fr).

LE SERVICE PROPRETÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

Un seul numéro :

→ 02 98 33 50 50

Et aussi...

LE GUIDE DU DÉSHÉRBAGE DEVANT CHEZ SOI
LE PETIT GUIDE QUI NOUS GRANDIT

(tout savoir sur le tri et la collecte de vos déchets)

sur www.brest.fr